

N° 26/2009 -	CONVENTION ENTRE LA SOCIETE FRANCE REGIE ET LA VILLE DU MUY – VEHICULE MINI CAR
--------------	--------------------------------------------------------------------------------------------

Le Maire,

Expose à l'Assemblée :

Dans le cadre d'une convention de mise à disposition gratuite d'un véhicule neuf Mini car, la ville bénéficiera de ce véhicule à titre gratuit et après consultations d'entreprises la société France Régie qui a été retenue financera le véhicule par des emplacements publicitaires.

Il est proposé à l'Assemblée d'autoriser le Maire à signer la convention ci-jointe et tous documents afférents à ce dossier.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Oui l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Autorise le Maire à signer la convention ci-jointe et tous documents afférents à ce dossier